

# Plan de lutte à la violence et à l'intimidation



Document synthèse à l'attention des parents

Actualisé en août 2025

Le Collège Durocher Saint-Lambert a en place un *Plan de lutte à la violence et à l'intimidation* dans le cadre des moyens qu'il déploie à la prévention et l'encadrement de ces problématiques.

Comme parents, vous y trouverez les définitions des principaux concepts gravitant autour des situations de violence ou d'intimidation. Également, vous trouverez les instructions et liens vers les moyens d'effectuer un signalement ou de formuler une plainte. De plus, vous y trouverez le lien vers le formulaire permettant une plainte auprès du Responsable au traitement des plaintes de l'établissement advenant une insatisfaction après le suivi et les interventions faites en premier lieu par le Collège dans une situation de cette nature. Enfin, pour toute situation en lien avec une violence à caractère sexuel, vous trouverez le lien vers le formulaire permettant de formuler une plainte au Protecteur régional de l'élève à ce sujet particulièrement.

### **Définitions**

Cette section permet de disposer d'un vocabulaire commun à l'ensemble des personnes touchées par le *Plan de lutte*. Elle aide à décrire ce qui se passe et à définir les faits. Son objectif n'est pas de juger, mais de qualifier ce dont il est question dans l'intérêt primordial de tous.

#### *Conflit*

Mésentente ou désaccord entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue, les mêmes valeurs ou les mêmes intérêts. Il n'y a aucune victime, même si les personnes peuvent se sentir perdantes. Un conflit peut se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

#### *Intimidation*

Désigne tout comportement, parole, acte ou geste délibéré, ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (LEP, art. 9).

#### *Violence*

Désigne toute manifestation de force de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LEP, art. 9).

#### *Violence à caractère sexuel*

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de tout autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle

relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique (Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, RLRQ, chapitre P-22.1).

### **Formulaire de signalement ou de plainte pour un acte d'intimidation, de violence incluant une violence à caractère sexuel**

Instruction :

Toute personne qui souhaite faire un signalement ou déposer une plainte peut le faire via le formulaire prévu à cet effet, de manière confidentielle. Le formulaire se trouve sur la page d'accueil du compte Coba de l'élève, du parent ou du membre du personnel.

Le lien suivant permet également un accès direct au formulaire : [Formulaire de dénonciation](#).

Important : les informations contenues dans le formulaire sont traitées de manière confidentielle et en aucun cas les noms mentionnés ne sont divulgués à quiconque autres que l'intervenant en charge du dossier.

### **Formulaire de plainte au Responsable du traitement des plaintes**

Toute personne insatisfaite du processus ou du traitement reçu par les intervenants peut déposer une plainte dans le cadre de la *Loi sur le protecteur de l'élève*.

Le lien suivant permet d'accéder au formulaire pour déposer une plainte à cet effet auprès du Responsable du traitement des plaintes du Collège Durocher Saint-Lambert : [Formulaire pour joindre le Responsable du traitement des plaintes](#).

### **Formulaire de plainte au Protecteur régional de l'élève – À utiliser pour une plainte concernant une situation de violence à caractère sexuel**

En plus des processus de signalement prévus auprès du Protecteur régional de l'élève, toute personne qui le souhaite peut déposer une plainte auprès du Protecteur régional de l'élève dans le cadre d'une situation de violence à caractère sexuel.

Le lien suivant permet d'accéder au formulaire pour déposer une plainte auprès du Protecteur régional de l'élève : [Formulaire de plainte au Protecteur régional de l'élève](#).

Il est aussi possible de rejoindre le Protecteur régional de l'élève par téléphone ou messagerie textuelle au 1-833-420-5233 ou par courriel à [plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca](mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca) .